

# Achats en ligne: les professionnels réclament une exonération de la TVA



La Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring exige une exonération de la TVA sur les achats de biens en ligne. L'Apebi réclame également la révision de la loi sur les données.

Les professionnels des technologies de l'information veulent du changement! La Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (Apebi) exige ainsi une exonération de la TVA sur les achats de biens en ligne. L'Apebi réclame également la révision de la loi sur les données, ainsi que d'autres mesures relatives aux infrastructures et à la confiance numérique, mesures qu'elle juge nécessaires pour doter ce secteur d'un cadre législatif incitatif, rapporte L'Économiste dans son édition de ce lundi 31 juillet.

## Vision stratégique

Dans un entretien accordé au journal, Salwa Karkri Belkziz, présidente de l'Apebi, estime que «la réforme pensée par l'Apebi et le Maroc Digital, de concert avec le ministère de tutelle, permettra d'activer des leviers efficaces pour contribuer à la dynamisation de l'économie». «Nous avons travaillé d'arrache-pied pour aider à la concrétisation du projet de loi relatif à la stratégie Maroc Digital 2020. L'Apebi a très favorablement salué cette nouvelle stratégie qui vise notamment à ancrer le pays dans l'économie digitale et participera activement à la réduction de la facture numérique grâce notamment à la réalisation de 50 % des démarches administratives par Internet et à connecter 20 % des PME marocaines», ajoute-t-elle.

Pour la Fédération, le chantier primordial est l'activation de l'Agence pour le développement de l'économie numérique. La cellule d'animation pour le secteur offshoring est de même un défi important. Salwa Karkri Belkziz estime d'ailleurs qu'aujourd'hui, «les choses avancent bien».

La patronne de la Fédération souligne que la stratégie Maroc Digital 2020 permettra de développer «la dématérialisation, la transparence de l'information, la recherche et la transformation numérique de la PME-PMI qui, au lieu d'investir dans le matériel informatique, optera, éventuellement, pour des solutions Cloud beaucoup plus viables». Dans ce sens, l'Agence de développement numérique aura une légitimité et un périmètre d'action étendus et constituera une instance de médiation.

<http://www.hibapress.com/fr/details-5338.html>